

► Maïs 2024 : GESTION DES RAVAGEURS (taupin, géomyze, corvidés)

TAUPIN

Evaluation du risque : ce sont les larves de taupins qui sont responsables des dégâts sur maïs, du semis jusqu'au stade 7-8 feuilles. Le cycle larvaire se déroule dans le sol et dure 5 ans. Les parcelles dans lesquelles des dégâts ont été observés les années précédentes sont donc celles qu'il convient de protéger en priorité. Les autres situations à risque sont les maïs cultivés après prairie, en 1^{ère} ou 2^{ème} année, qui peuvent aussi être l'objet d'attaques. Dans les autres situations, le risque est faible en moyenne, mais reste assez difficile à prédire.

Après FORCE 1.5 G (à base de téfluthrine) et KARATÉ 0.4GR (à base de lambda-cyhalothrine), tous les produits de la gamme « Trika » (Trika Expert +, Trika Lambda 1, Trika Super, Dekiel, Trika Perfect, Extra P) à base de lambda-cyhalothrine sur un support starter, se voient attribuer la phrase SPe 2 : « Pour protéger les organismes aquatiques, le produit doit être entièrement incorporé dans le sol à une profondeur minimum de 4 cm ». Ce qui exclue l'utilisation des diffuseurs et donc réduit de 50% leur efficacité. **Seul BELEM 0.8MG / DAXOL peuvent encore être appliqués au semis avec diffuseur, avec une efficacité moyenne de l'ordre de 50 %.**

Solution alternative : semer une culture piège ou leurre attractive pour le taupin !

Les essais réalisés par Arvalis en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bretagne montrent une certaine efficacité (environ 50% en cas d'attaque moyenne) de la technique consistant à semer une plante leurre dans les parcelles de maïs.

Espèces à semer : Blé ou orge (de préférence) à 100 - 120 kg/ha

Quand et comment semer :

- Semis des céréales en plein à la volée, puis incorporation sur au moins 10 cm de profondeur, 2-3 jours avant le semis du maïs. Pas de désherbage en prélevée avec herbicide anti-graminées racinaire.
- En cas de désherbage 100% mécanique, semis de la céréale dans l'inter-rang à au moins 10 cm de profondeur, en même temps que le semis de maïs avec un semoir adapté (utilisation de la distribution de l'engrais starter si présente).

Détruire la culture piège impérativement dès le stade 3 feuilles de la céréale leurre, soit à 3-4 feuilles du maïs, sinon le risque de pénaliser le rendement est important. Choisir un herbicide foliaire antigraminée : nicosulfuron (NISSCHIN, PAMPA...) ou foramsulfuron (EQUIP) ou un passage bineuse.

GEOMYZE

Evaluation du risque : la présence de mouches géomyze (et oscinie) est historique en Bretagne, notamment en raison de la fréquence des prairies. Le maïs est sensible de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Heureusement, les dégâts significatifs restent relativement rares, à l'exception de quelques campagnes marquantes (notamment 2016, 2021 dans une moindre mesure). S'agissant d'un ravageur aérien, le risque est difficile à prédire. En tendance, les étés chauds suivis d'hiver doux, ce qui est maintenant fréquent, sont favorables à l'augmentation des populations de mouches. Ensuite, ce sont les conditions rencontrées au printemps et dans la phase levée - 3 feuilles qui conditionnent l'expression, ou non des dégâts sur maïs.

Seul le traitement de semences Lumiposa présente une efficacité satisfaisante de l'ordre de 60%. Comme les années précédentes, ce produit bénéficie en 2024 d'une dérogation d'usage en Bretagne (+ Pays de la Loire et Basse Normandie), avec les contraintes suivantes : densité de semis 110 000 grains/ha maxi, interdit sur sol drainé, interdit dans les périmètres de captages eaux potables en eaux souterraines, et en l'absence de délimitation de périmètre rapproché ou éloigné, la protection est élargie à la commune où se situe le captage. Lumiposa n'est pas efficace sur taupin.

CORVIDES

Les attaques de corvidés (corneilles, choucas...) sont parfois très importantes à l'échelle d'un territoire. Parmi les **mesures agronomiques** à mettre en avant, les semis groupés (dans l'espace et le temps), un peu plus profond à au moins 5 cm et le rappui sur la ligne de semis,... sont autant de facteurs qui limitent les risques. Dans les secteurs où les attaques de corvidés sont récurrentes (nids à proximité...), le **traitement de semences KORIT 420FS** à base de zirame (mention Danger H330 : mortel par inhalation) sera le seul efficace, bien qu'insuffisant en cas de trop fortes attaques. Des tirs ou des piégeages peuvent être autorisés pour la corneille noire, ou selon les arrêtés préfectoraux sur constatation de présence et dégâts dus aux choucas des tours, espèce protégée. Un numéro vert sera réactivé au printemps 2024 pour orienter les agriculteurs concernés vers les solutions possibles en fonction des territoires. En 2023, on a constaté environ 375 signalements de dégâts représentant une perte estimée de 2 360 000€ ! Ainsi pour maintenir des possibilités d'action contre les dégâts occasionnés par les corneilles et les choucas, il est indispensable de **signaler les dégâts via l'appli « Signaler Dégâts faune sauvage »**.

EFFICACITES DES MICROGRANULES ET/OU TRAITEMENTS DE SEMENCES SUR LES RAVAGEURS DU MAÏS-stade jeune (Choisir Maïs 2024- Arvalis)

	Spécialité(s)	Substance active	Concentration	Dose	Type de produit	Taupins	Scutigerele	Chrysomèle du maïs	Vers gris	Géomyze	Mouche des semis
Avec Diffuseur	BELEM 0.8MG DAXOL	Cyperméthrine	8 g/kg	12 kg/ha	Microgranulés					-/+	+
	KARATE 0.4GR ERCOLE	Lambda-Cyhalothrine	4 g/kg	15 kg/ha	Microgranulés					-	+
Sans diffuseur (obligation d'enfouir les micro-granulés à plus de 4 cm)	TRIKA EXPERT+ TRIKA LAMBDA 1	lambda-cyhalothrine	4 g/kg	15 kg/ha	Microgranulés					-	+
	TRIKA SUPER	lambda-cyhalothrine	2.4 g/kg	25 kg/ha	Microgranulés					-	+
	TRIKA PERFECT	lambda-cyhalothrine	1.5 g/kg	40 kg/ha	Microgranulés					-	+
	FORCE 1,5G	Téfluthrine	15 g/kg	12.2 kg/ha	Microgranulés					-	+
	FORCE 20CS FANCY, IBRIDITRIN	Téfluthrine	200 g/l	0.05 l/ 50000 grains	Traitement de semences					-	+
	SUCCESS GR	Spinosad	4 g/kg	12 kg/ha	Microgranulés					-	?
	LUMIPOSA	Cyantranilprole	625 g/litre	52.3 g/ha	Traitement de semences						

Efficacité

Bonne

Moyenne

Insuffisante

Irrégulière

Manque d'information

Non autorisé contre la cible

-

Efficacité insuffisante

+

Efficacité moyenne à bonne

*

A confirmer

Les microgranulés insecticides et traitements de semences ne sont pas concernés par les distances sécurités riverains, ils peuvent donc être utilisés jusqu'en limite de parcelle. Par contre, pour la protection de la faune, ils doivent être **bien enfouis, en particulier au bout des lignes de semis**, tout comme les semences traitées.